

GUIDE des FORMATIONS



2010 / 2011



Président

Patrick LEMESLE

president@tiralarcidf.com

Commission Formation

Jean Marie LEMERCIER

jmlemercier@aol.com

Commission Arbitre

Patrick JEAN

patrick.jean3@wanadoo.fr

Conseiller Technique Sportif Régional

Guillaume DUBORPER

ctsr@tiralarcidf.com

Comité Régional d'Ile de France

Avenue Champlain

94430 CHENNEVIERES SUR MARNE

comite@tiralarcidf.com

www.tiralarcidf.com

Mot du Président du Comité Régional

Les formations sont du ressort du comité régional. Nous constatons que la fréquentation des stages n'est pas toujours au niveau des besoins des clubs. Le bénévolat est la pierre angulaire d'un club de Tir à l'arc. Pensez à compléter l'équipe d'encadrement de votre club pour le plus grand plaisir des membres déjà actifs.



PARTAGEONS NOS COMPETENCES.

Patrick LEMESLE

Mot du Président de la Commission Formation

Les formations proposés par le Comité Régional se veulent être une aide pour tous les acteurs de la vie associative. Ce guide se calque sur la filière de formation de la FFTA. La nouveauté est le DEJEPS qui remplace le BEES



Jean-Marie LEMERCIER

Mot du Président de la Commission Régionale Arbitre

Des changements dans la formation arbitre. Les demandes de candidatures seront de janvier à mars à partir de 2011. Pour assurer la transition dès juin 2010.

Axe sera mis sur la formation des arbitres jeunes une nouvelle formule sera proposée par la fédération en juin et sera applicable en 2011.



Patrick JEAN

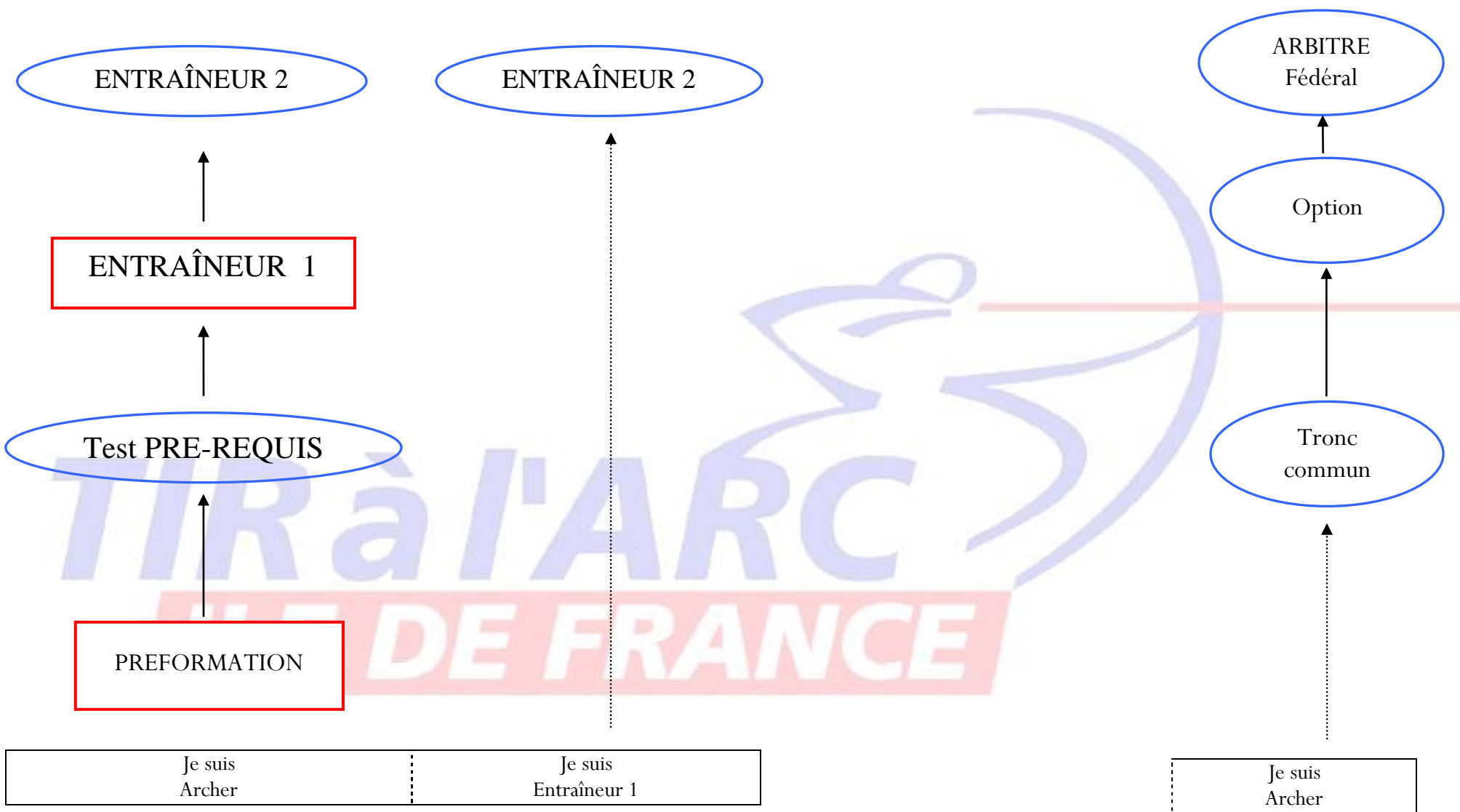
Sommaire

↪	Le Parcours de formation	p 1
↪	La Préformation (stage de préparation aux pré requis)	p 3
↪	Les tests d'entrée en formation	p 5
↪	La Formation Entraîneur 1	p 7
↪	La Formation Entraîneur 2	p 9
↪	La Formation Arbitre Fédéral	p 11
↪	La Formation DEJEPS	p 13

○ Organisée par le comité régional

□ Organisée par le comité départemental

Parcours de formation ILE DE FRANCE



PREFORMATION : *préparation prérequis*

Calendrier

L'objectif de ce stage est de préparer les candidats aux tests d'entrée en formation entraîneur 1.

L'organisation :

La préformation se déroule en 2 parties :

1. Une partie théorique où seront abordés :
Les fondamentaux techniques.
Des connaissances administratives et institutionnelles.
2. Une partie pratique :

Elle vise l'apprentissage par le candidat des fondamentaux techniques lui permettant de maîtriser ces habiletés techniques qui seront la base de son enseignement (Entraîneur 1)

Cette situation se fait à courte distance avec un arc d'initiation équipé d'un viseur.

Volume horaire minimum de la formation : 12 heures

Coût : Renseignements auprès de votre comité départemental.

Inscription : Voir inscription formation Entraîneur 1

Dpt.	Date		Lieu	Responsable	Coordonnées
75					
77	18 et 19 sept 10	19 et 20 mars 2011	Melun	Gérard GUENTLEUR	gerard.guentleur@gmail.com 01.64.33.46.02
78	18 et 19 Sept 10	19 et 20 mars 2011		Luc DUCASTEL	luc.ducastel@libertysurf.fr 01 34 85 11 68
91		19 et 20 mars 2011	Centre départemental 1 rue Fernand Raynaud 91100 CORBEIL	Didier SABAT	dpsabat@free.fr 06 61 86 41 68
92	18 et 19 Sept 10		Sam Maison des Associations Dim Gymnase Léo Lagrange CLICHY	Violette SAUBION	violette.saubion@gmail.com 06 82 89 63 17
93			Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIERE SUR MARNE	Michel VICOMTE	michel.vicomte@aliceadsl.fr 06 10 28 82 77
94	25 et 26 sept 10		Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIERE SUR MARNE	Didier SANS	didier.sans@wanadoo.fr 06 81 54 48 28
95	25 et 26 Sept 10		Compagnie D'Arc ERMONT	Daniel LECOQ	arccd95formation@yahoo.fr 06 13 52 51 65

Les tests d'entrée en formation

Objectifs :

Ces tests permettent de s'assurer que les candidats possèdent un niveau de connaissance minimum avant d'entrer en formation. De ce fait, la formation Entraîneur 1 s'oriente vers une partie importante de mise en situation pédagogique.

Le test technique permet de s'assurer que le candidat possède une réelle maîtrise technique de l'activité. Ce sont ces fondamentaux techniques qui constituent la base de son enseignement.

Les tests des pré-requis sont :

Un test technique : (coefficient 1)

Il se fait en situation de tir à 10 m, sur un blason de 80 cm évidé, avec un arc d'initiation avec viseur. Le candidat apporte son propre matériel.

Seules les habiletés techniques sont évaluées.

Le test est validé si le candidat à un niveau de réussite supérieur ou égal à 75%.

Ce test est coefficient 1.

Un test de questions à choix multiples : (coefficient 1)

Cette évaluation sera composée de 20 questions portant sur 4 thèmes : le matériel, la réglementation, la sécurité et l'environnement institutionnel.

Un entretien : (coefficient 1).

L'objectif est de vérifier que le candidat est investi dans un projet de club comme enseignant.

Pour réussir les tests, une note égale ou supérieure à 12 (moyenne sur les trois épreuves) est nécessaire.

Calendrier

Deux sessions d'évaluation des pré-requis sont proposées aux candidats :

	OUEST	EST
Lieu	Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE	
Date	Samedi 02 octobre 2010	
Horaire	09h00 – 13h00	14h00 – 18h00
Départements prioritairement concernés	75, 78, 92, 95	77, 91, 93, 94
Coût	Gratuit	

FORMATION ENTRAÎNEUR 1

Prérogatives de l'entraîneur 1

- Enseigne dans le cadre des activités des clubs affiliés à la FFTA.
- Son action commence dès la première flèche tirée et s'achève aux premières expériences compétitives de l'archer.
- Enseignement individuel ou collectif.
- Son intervention se fera uniquement sur terrain plat et sur cibles anglaises.
- Le nombre d'archers : inférieur ou égal à 8 pour une même séance.

Conditions d'entrée en formation :

- ↪ Etre licencié à la FFTA.
- ↪ **Présenter une attestation de réussite aux tests de pré requis.**
- ↪ Justifier d'une participation à une compétition sur cible anglaise **ou** de parcours.
- ↪ Fournir la convention de stage signée par le Président de club et le candidat.

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen :

- ↪ Avoir 16 ans à la date de l'examen.
- ↪ Justifier d'un vécu et d'une implication dans le milieu fédéral au travers de la participation à au moins une compétition de parcours et une compétition sur cible anglaise. Les archers pouvant bénéficier d'une licence handisport sont dispensés de la participation à la spécialité de parcours.
- ↪ Justifier de la participation complète à la formation.

Volume horaire minimum de la formation : 40 heures.

Coût : Renseignements auprès de votre comité départemental

Examen :

- Epreuve Pédagogique : (Coeff. 2)
- Epreuve Ecrite : (Coeff. 1)
- Epreuve Orale : (Coeff. 2)

Calendrier

Dpt.	Dates	Lieu	Responsable	Coordonnées
75				
77	16 et 17 octobre 10 13 et 14 novembre 10 11 et 12 décembre 10 Examen Samedi 09 avril 2011	A définir	Gérard GUENTLEUR	gerard.guentleur@gmail.com 01.64.33.46.02
78	16 et 17 octobre 10 13 et 14 novembre 10 11 et 12 décembre 10 Examen : Samedi 02 avril 2011	A définir	Luc DUCASTEL	luc.ducastel@libertysurf.fr 01 34 85 11 68
91	23 au 27 octobre 10 Examen Samedi 09 avril 2011	Centre départemental 1 rue Fernand Raynaud 91100 CORBEIL	Didier SABAT	dpsabat@free.fr 06 61 86 41 68
92	16 et 17 octobre 10 20 et 21 novembre 10 11 et 12 décembre 10 Examen : Samedi 02 avril 2011	Sam : Maison des Associations Dim : Gymnase Léo Lagrange CLICHY la GARENNE	Violette SAUBION	violette.saubion@gmail.com 06 82 89 63 17
93	16 et 17 octobre 10 06 et 07 novembre 10 20 et 21 novembre 10 Examen Samedi 09 avril 2011	Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE	Michel VICOMTE	michel.vicomte@aliceadsl.fr 06 10 28 82 77
94	17 octobre 2010 21 novembre 2010 12 décembre 2010 09 janvier 2011 06 février 2011 Examen Samedi 09 avril 2011	Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE	Didier SANS	didier.sans@wanadoo.fr 06 81 54 48 28
95	16 et 17 octobre 10 20 et 21 novembre 10 11 et 12 décembre 10 Examen : Samedi 02 avril 2011	Compagnie d'Arc Ermont Chennevières	Daniel LECOQ	arccd95formation@yahoo.fr 06 13 52 51 65

FORMATION CONTINUE ENTRAINEUR 1

Priorité aux Entraîneur 1 ayant eu leur diplôme en 2008

DATE le 27 Mars 2011 Voir responsable formation départemental

FORMATION ENTRAÎNEUR 2

Les compétences à développer durant la formation :

Entraîner : Ce domaine se caractérise par la relation pédagogique établie entre l'Entraîneur 2 et les pratiquants ainsi que le traitement de l'activité réalisé par celui ci pour engager l'archer vers sa réussite en compétition.

Pratiquer : Ce domaine correspond au niveau de compréhension et de maîtrise de l'activité par l'Entraîneur2.

Gérer : Ce domaine correspond à la participation de l'Entraîneur 2 à la gestion et au réglage du matériel de tir des différents archers dont il a la charge.

Surveiller : L'Entraîneur de club veille au bon déroulement des séances au sein de son club, à préserver l'intégrité morale et physique des pratiquants et des spectateurs.

Connaissances annexes : Relatives à la réglementation de l'encadrement sportif et à la sécurité sur un lieu de pratique.

Volume horaire minimum de la formation : 40 heures

Conditions d'entrée en formation :

- ↪ Etre licencié à la FFTA.
- ↪ **Posséder le diplôme fédéral Entraîneur 1.**
- ↪ Fournir la convention de stage signée par le Président de club et le candidat.

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen :

- ↪ Avoir 18 ans à la date de l'examen.
- ↪ Justifier d'une participation complète à la formation.
- ↪ Justifier d'un score en compétition inscrite au calendrier de la FFTA par la fourniture des résultats officiels de la compétition. Ce score réalisé dans une spécialité sportive (Tir Olympique, Tir en Salle, Tir en Campagne, arc classique, arc à poulies, arc nu) servira pour l'attribution d'une note à l'examen.

Examen :

Epreuve Pédagogique : (Coeff. 2) Epreuve Orale: (Coeff. 2)
Epreuve Ecrite : (Coeff. 1) Epreuve Pratique : (Coeff. 1)

Calendrier

	IDF
Lieu	Centre de Tir à l'Arc Avenue Champlain 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE
Date	16 et 17 Octobre 2010 20 et 21 Novembre 2010 11 et 12 Décembre 2010
Examen	Samedi 21 mai 2011
Horaire	Samedi: 14h00 – 18h00 Dimanche : 9h00 – 18h00
Coût	150 €

FORUM des ENTRAÎNEURS FRANCILIENS

Le forum est le moment dans l'année où tous les Entraîneurs 2 peuvent se retrouver dans le cadre de leur formation continue et valider la mention active sur leur licence.

Lieu : Chennevières sur marne

Date : 27 mars 2011

Coût : Gratuit

Horaire : 09h00 – 17h00

FORMATION ARBITRE FEDERAL

Conditions de candidature pour devenir Arbitre Fédéral

1. Etre licencié depuis deux ans à la FFTA
2. Licence FFTA en cours de validité
3. Ne pas avoir subi de sanction fédérale dans les cinq années précédentes.
4. Age minimum requis : 18 ans au jour de l'examen écrit
5. Faire acte de candidature aux : Président de club, Responsables Arbitres du Département et de la Région

Pour devenir arbitre Toutes Options. Début de session J ANVIER

Pour devenir arbitre option : Tir en Campagne, Parcours Nature, Tir sur Cibles 3D.
Contrôle de connaissance à la fin de chaque module.

Présentation des candidats après confirmation des acquis en accord avec le collège des formateurs.

Examen Ecrit National deux sessions ;

Avril et Novembre pour les options et assistant.

Conditions de candidature pour devenir Jeunes Arbitres

1. Etre licencié depuis deux ans à la FFTA
2. Licence FFTA en cours de validité
3. Ne pas avoir subi de sanction fédérale dans les cinq années précédentes.
4. Age minimum requis : 14 ans au jour de l'examen écrit
5. Acte de candidature

Nouvelle formule de formation qui sera communiqué par la CNA en juin 2010 et applicable à partir de la saison 2011.

Les candidatures seront prises en compte dès 2010.

Calendrier

Lieu :

Dans les départements ou siège régional

Pour plus d'information consulter le site : www.tiralaridf.com

La charte des candidats arbitres et la charte candidats jeunes arbitres, vous donnera une approche du rythme des formations.

Prendre Contact avec le responsable arbitre de votre département qui est à votre disposition pour répondre à vos questions :

Département	Nom	Courriel
75 PARIS	Jacques ROSSIGNOL	rossignol.jacques@club-internet.fr
77 SEINE et MARNE	Lionel GOULETTE	lgoulette@fr.ibm.com
78 YVELINES	Florence MARTIN	flmartin@libertysurf.fr
91 ESSONNES	Claude PORTE	c-a-m.porte@wanadoo.fr
92 HAUT de SEINE	Odile VILLETTE	villette.odile@wanadoo.fr
93 SEINE St DENIS	Chantal NAUDY	chantal.naudy@neuf.fr
94 VAL de MARNE	François DELESTRE	fcdelestre@wanadoo.fr
95 VAL d'OISE	Dominique CHASTAGNER	d.chastagner@orange.fr

Faire acte de candidature avant le 15 novembre

- Ecrire une lettre de motivation qui sera signée par le président du club.
- Celle-ci sera envoyée au responsable arbitre du département, la lettre de motivation sera validée par le président et le responsable arbitre du département.
- Le responsable arbitre régional de la région recevra votre lettre de motivation validée par les instances. (club, Responsable arbitre et Président du département).

DEJEPS

Le diplôme d'état

Obligation ministérielle - Un diplôme professionnel - Un diplôme de niveau 3
Entraîneur dans un club, CD - Membre des ETR - Formateur pour les formations fédérales -
Chef de projet de développement

Quelles compétences?

UC1: être capable de concevoir un projet d'action

UC2: être capable de coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

UC3

– A : être capable d «apprendre » le tir à l'arc

– B : être capable d'entraîner

– C : être capable de former les cadres

UC4: être capable d'encadrer le tir à l'arc en toute sécurité

Comment s'organise la formation?

- Les tests de sélection *(septembre 10)*
- Le positionnement: permet d'alléger ou de renforcer le cursus de formation *(sept 10)*
- La formation en centre: 11 à 13 semaines *(de septembre à fin juin)* à Chennevières sur Marne
- La formation in situ : L'objectif est de permettre au stagiaire de mettre en place des projets.

En partenariat avec les ligues, le stagiaire sera intégré dans l'ETR en tant qu'éducateur sportif stagiaire.

La durée de la formation sera de 3 à 5 semaines selon le profil et la politique de la ligue

Les thématiques abordées lors de ce stage seront: la formation, l'entraînement, l'organisation d'événement, les stages archers. L'alternance : club support avec tuteur(CTSR)

Certification: 2 périodes d'examen *(juin et sept rattrapage en octobre 2011)*

Qui peut- suivre la formation?

Les pré requis sont

–Avoir le PSC1

Et soit:

– avoir participé à 3 compétitions/an pendant 3 ans dans les disciplines reconnues au niveau national sur cibles anglaises

– Etre entraîneur 2 (équivalence pour l'UC4)

– Etre titulaire du CQP ou du CS attaché au BPJEPS (équivalence de l'UC4)

– Etre BEES1 (équivalence de l'UC1/UC2/UC4)

Qu'est ce que les tests de sélection?

L'objectif des tests est d'intégrer en formation les personnes ayant les « moyens » de valider le diplôme.

Ce sont:

- Un écrit de 3hrs sur la connaissance du milieu fédéral et sur la pédagogie.
- Un entretien de 30 minutes sur la faisabilité du projet du candidat.

Qu'est ce que le positionnement?

L'objectif du positionnement est de pouvoir proposer des allègements ou des renforcements d'une partie de la formation au regard du profil du stagiaire.

Ce sont:

- Un entretien sur l'expérience professionnelle, scolaire et spécifique du stagiaire
- Une séance pédagogique, suivie d'un entretien, avec des archers compétiteurs

Inscriptions et renseignements :

FFTA

Laurence VALLET-MODAINE

Adjointe au DTN chargée de la formation

l.vallet@ffta.fr

Tél. : 01 48 12 12 28

Ou

www.ffta.fr

Sylvie MEUNIER

Tél. : 01 48 12 12 27

s.meunier@ffta.fr